

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 : Conception de la stratégie logistique au national et à l'international en cohérence avec la stratégie globale de l'organisation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Définition des politiques de service, de dimensionnement et de configuration des moyens logistiques en collaboration avec l'ensemble des services de la Supply Chain au niveau national et international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de la cartographie de l'ensemble des échanges et acteurs de la chaîne logistique existante et à venir • Identification des risques et des contraintes (calendrier, coûts, normes de qualité, cadre réglementaire) • Intégration d'une démarche RSE 	<p>C1.1 Déterminer les orientations stratégiques et les engagements de service à partir d'une analyse de la chaîne logistique et des projections d'activité en s'appuyant sur la stratégie marketing et financière de l'entreprise afin d'assurer une maîtrise des coûts et des risques.</p> <p>C.2.1 Définir, en lien avec la Direction générale, les actions QHSE, emballage et transports en s'appuyant sur le plan RSE de l'entreprise afin de satisfaire les attentes du marché et les obligations légales.</p>	<p>Etude de cas : A partir de l'étude d'une situation d'entreprise réelle ou fictive, le candidat réalise un dossier écrit portant sur la définition des politiques de service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une cartographie des composants de la chaîne logistique est élaborée et est exhaustive. • Les enjeux, contraintes et risques de l'organisation sont identifiés et explicités. • Les propositions d'actions sont argumentées et en cohérence avec le contexte de l'entreprise.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.1 Conception du schéma directeur logistique national et international (approvisionnement et distribution)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des différentes localisations cibles du réseau logistique et transport • Détermination des volumes (flux et stocks) et des capacités des infrastructures et des moyens de transport • Prévision des besoins humains et techniques à long et moyen termes • Déclinaison de l'ensemble des besoins sous forme de budget et investissement 	<p>C3.1 Modéliser le réseau Transport et Logistique en s'appuyant sur la cartographie de la chaîne logistique à l'aide d'outils SI afin de dimensionner les moyens appropriés et de rendre opérationnelle la stratégie logistique.</p> <p>C4.1 Prévoir les besoins humains et techniques en s'appuyant sur le schéma directeur logistique pour les activités réalisées en propre afin de mettre en œuvre les opérations en garantissant une maîtrise des coûts.</p> <p>C5.1 Elaborer le budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement en s'appuyant sur les prévisions issues du schéma directeur et l'étude de l'évolution de l'activité afin de définir les limites budgétaires de l'organisation logistique.</p>	<p>Réalisation d'un dossier technique :</p> <p>Constitution d'un dossier technique écrit portant sur l'élaboration du schéma directeur logistique, du budget prévisionnel et l'orientation de la politique « make or buy » d'une entreprise réelle ou fictive</p> <p>Le dossier sera préparé sur une période de 9 semaines et fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le schéma directeur correspondant à la stratégie logistique est formalisé en fonction de la cartographie, des flux, des stocks et de l'analyse des besoins actuels et futurs. • Les besoins techniques et humains sont déterminés et chiffrés. • Les besoins humains sont déterminés et justifiés. • Un budget (prévisionnel de fonctionnement et d'investissement) est élaboré. • Les principaux postes budgétaires sont détaillés avec les volumes correspondants. • Le périmètre d'intervention et l'impact d'une potentielle sous-traitance sont définis et évalués.
<p>A3.1 Décision de la stratégie « make or buy » : choix de sous-traiter tout ou partie de l'activité ou de la réaliser dans son intégralité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination des activités réalisées en propre ou sous-traitées • Réalisation d'une veille marché prestataires • Détermination d'un panel de prestataires potentiels • Rédaction d'un cahier des charges 	<p>C6.1 Formaliser la politique « make or buy », en établissant un cahier des charges délimitant le périmètre d'intervention du sous-traitant et les unités d'œuvres associées afin de contractualiser la prestation.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 2 : Pilotage des opérations logistiques nationales et internationales

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.2 Pilotage des activités et opérations d'approvisionnement et de distribution en suivant le S&OP (<i>Sales and Operations Planning</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination des volumes de vente et des besoins de production et d'approvisionnement • Planification et supervision des flux physiques d'approvisionnement et de distribution • Adaptation des moyens techniques, humains et budgétaires • Pilotage des coûts logistiques et de leurs composantes 	<p>C1.2 Adapter les plannings et les moyens à la réalisation du PIC en s'appuyant sur les outils d'exécution de la Supply Chain (WMS, TMS, plateformes collaboratives, ...) afin de satisfaire les engagements commerciaux et les objectifs de rentabilité.</p> <p>C2.2 Gérer les coûts logistiques en s'appuyant sur les prévisions budgétaires afin de garantir une logique de rentabilité et de performance économique dans le cadre d'un centre de coût ou centre de profit.</p>	<p>Mise en situation reconstituée s'appuyant sur un contexte d'entreprise réelle ou fictive.</p> <p>Le candidat est amené à produire un dossier écrit portant sur le pilotage d'opérations d'approvisionnement et de de distribution, un besoin de stockage et de préparation des commandes.</p> <p>Le dossier sera préparé en amont dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs et sera présenté en soutenance orale individuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux physiques d'approvisionnement et de distribution sont planifiés et adaptés au taux de service. • Les moyens (techniques, humains et financiers) à allouer sont adaptés au volume d'activité actuel et prévisionnel. • Les éléments de calcul des coûts et les résultats des calculs sont expliqués et argumentés. • Le dimensionnement des structures de stockage est adapté aux produits et au volume d'activités. • Les éléments nécessaires à l'adaptation des activités et ressources sont recensés et explicités. • Les règles de sécurité et de sureté en termes de tenue des stocks sont explicitées.
<p>A2.2 Pilotage de l'entreposage et de la préparation des commandes en propre ou sous-traités dans le cadre du PIC (Plan industriel et Commercial)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'implantation de l'entrepôt et choix des modes opératoires • Dimensionnement des capacités et surfaces • Détermination des moyens techniques (matériels de stockage et équipements de manutention) et humains. • Veille à l'application des réglementations sociale et environnementale, de sûreté et de sécurité • Supervision de la réalisation des opérations physiques (réception, rangement, transfert, préparation des commandes, inventaires, retours). 	<p>C3.2 Déterminer l'ensemble des moyens et modes de stockage, en s'appuyant sur la typologie des produits et les prévisions d'activités et de stocks afin d'optimiser l'entreposage.</p> <p>C4.2 Adapter l'ensemble des activités et ressources de l'entrepôt afin d'assurer les engagements de service en respectant les obligations légales et réglementaires et les objectifs de productivité/coût.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.2 Pilotage des moyens internes et externes et des modes de transport au sein de la chaîne logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une veille permanente : réglementation transport, douane et commerce international • Détermination des modalités de transport • Suivi de l'acheminement des produits et traçabilité • Gestion d'un appel d'offre (rédaction du cahier des charges, analyse des réponses à l'appel d'offre, sélection et choix des prestataires...) • Evaluation des risques (RSE, financiers, techniques, douaniers, commerciaux, ...) et aléas transport potentiels • Elaboration des solutions de secours et plans de continuité de service 	<p>C5.2 Gérer les transports au niveau national et international dans le respect des évolutions réglementaires, afin de maintenir la qualité de service et de maîtriser les coûts.</p> <p>C6.2 Gérer les appels d'offre, y compris en anglais, en s'appuyant sur des critères d'évaluation précis afin d'aboutir à des engagements contractuels.</p> <p>C7.2 Gérer les risques et les aléas potentiels de l'activité transport en élaborant des plans de continuité de service afin d'assurer les engagements commerciaux dans le cadre des obligations réglementaires nationales et internationales</p>	<p>Mise en situation reconstituée s'appuyant sur un contexte d'entreprise réelle ou fictive.</p> <p>Le candidat sera amené à produire un dossier écrit individuel portant sur la problématique du pilotage des moyens de transport et de leur sous-traitance au sein de la chaîne logistique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les modalités de transport sont déterminées en fonction de la nature, du volume des flux et des structures/lieux de transit et de livraison. • Les besoins et les contraintes en termes de transport sont précisés pour la rédaction d'un cahier des charges en vue d'un appel d'offre. • Les éléments attendus dans la réponse du prestataire sont détaillés. • Une grille d'évaluation et de notation pour le choix du prestataire est élaborée. • Des indicateurs de suivi sont définis et permettent d'alerter sur les risques et les aléas rencontrés. • Un plan de continuité de service cohérent avec le besoin est formalisé dans le respect des exigences légales. • Les étapes et parties prenantes de la gestion d'un dossier d'avarie sont formalisées. • Les différents types d'impacts sont identifiés.
---	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3 : Amélioration de l'organisation et de la performance logistique

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.3 Evaluation de la performance de l'organisation logistique et de ses outils à l'échelle nationale et internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'audits d'évaluation de la performance interne et des activités sous-traitées • Prise en compte des benchmarks sectoriels en termes de bonnes pratiques et de coûts • Identification des besoins et potentiels d'amélioration 	<p>C1.3 Auditer la performance des activités de la chaîne logistique, en propre ou sous-traitées, en s'appuyant sur les documents de référence (référentiel, cahier des charges...) afin d'identifier et prioriser les axes d'amélioration et plans d'actions potentiels.</p>	<p>Mise en situation reconstituée s'appuyant sur un contexte d'entreprise réelle ou fictive. Le candidat devra réaliser un dossier écrit portant sur la réalisation d'un audit dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs et proposer un plan d'amélioration.</p> <p>Le dossier préparé en amont fera l'objet d'une soutenance orale individuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche d'audit s'appuie sur un référentiel et une méthodologie précise (modèle SCOR, référentiel d'excellence France Supply Chain, ...). • Les résultats de l'audit et les axes d'amélioration sont formalisés. • Le choix des outils d'amélioration continue est argumenté. • Le plan d'amélioration proposé prévoit des actions réalisables et quantifiables et cohérentes avec les objectifs fixés. • Les impacts potentiels des mesures sont identifiés.
<p>A2.3 Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des activités et processus logistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de méthodes et d'outils dédiés • Mise en place d'actions correctrices pérennes 	<p>C2.3 Mettre en place des mesures et actions d'amélioration continue en s'appuyant sur des méthodes et outils dédiés (tels que DMAIC, Lean, ...) afin d'atteindre les objectifs de service et de coûts fixés par l'entreprise.</p>		
<p>A3.3 Amélioration de la performance Supply Chain au travers des outils SI (systèmes d'information) et digitaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des solutions SI en place et des potentiels d'amélioration • Veille technologique SI, outils digitaux et d'automatisation • Choix des projets d'amélioration à mettre en œuvre • Conduite des projets d'implémentation de nouveaux outils digitaux ou SI 	<p>C3.3 Analyser les systèmes d'information ERP et Supply Chain (OMS, WMS, TMS) de l'entreprise et de son environnement en lien avec les utilisateurs et les services informatiques afin d'évaluer leur performance et les possibilités d'évolution et d'amélioration.</p> <p>C4.3 Mener un projet d'implémentation pour de nouveaux outils digitaux, d'automatisation, de robotisation ou des systèmes d'information en s'appuyant sur une organisation projet adaptée afin d'améliorer la performance.</p>	<p>Etude de cas : A partir de l'étude d'une situation d'entreprise réelle ou fictive présentant son organisation et ses outils, le candidat devra réaliser un dossier écrit individuel présentant un projet d'amélioration SI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse de la cartographie des outils SI et digitaux existants est réalisée. • Les possibilités d'évolution et d'amélioration sont identifiées. • Les critères de choix du projet et des solutions retenues sont précisés et justifiés. • Une démarche de gestion projet est formalisée. • L'analyse des coûts et du retour sur l'investissement est réalisée.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 4 : Management des ressources humaines et des relations internes et externes

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.4 Gestion des ressources humaines de la logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des profils • Gestion des besoins de recrutement et de formation • Prise en compte des situations de handicap • Identification des points de vigilance et risques réglementaires et sociaux (Droit du Travail, conventions professionnelles, RSE, réglementation QHSE, contrats de travail, etc.) 	<p>C1.4 Définir les profils de poste, les missions et compétences des différents collaborateurs en s'appuyant sur les processus logistiques et modes opératoires à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs et de satisfaire la stratégie logistique de l'entreprise.</p> <p>C2.4 Contrôler l'application des dispositifs réglementaires et sociaux pour les collaborateurs directs, en lien avec la RH, afin de garantir les obligations réglementaires des parties en termes d'organisation, de temps et de conditions de travail, de sûreté et sécurité, d'affichage et de gestion de contrats de travail.</p>	<p>Etude de cas : A partir de l'étude d'une situation d'entreprise réelle ou fictive, le candidat sera amené à produire un dossier écrit individuel portant sur une problématique de gestion des RH et managériale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de recrutement et/ou de formation sont définis et permettent de satisfaire les exigences de l'activité. • Une fiche de poste formalisée met en avant les missions essentielles du poste et les compétences requises. • Les points critiques et réglementaires sont précisés. • Une feuille de route précisant les activités de l'équipe est formalisée. • Les modalités de suivi et de contrôle des équipes sont formalisées. • Une méthode et des outils d'animation d'équipe sont proposés. • L'objectif et le déroulé de l'entretien sont précisés. • Le type d'entretien proposé et son contenu répondent à la situation managériale.
<p>A2.4 Encadrement des équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'activité des collaborateurs • Animation et motivation des équipes • Conduite des réunions et entretiens • Conduite du changement 	<p>C3.4 Encadrer l'équipe en s'appuyant sur les objectifs individuels et collectifs afin d'assurer la bonne organisation et la cohésion de l'unité.</p> <p>C4.4. Réaliser des entretiens (annuels et professionnels, de recadrage etc.) en favorisant une dynamique de motivation afin d'évaluer les performances, fixer les objectifs futurs et définir les besoins de formation.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.4. Gestion des relations collaboratives au sein de l'entreprise et avec ses partenaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Communication et échanges avec les différents acteurs• Prise en compte des logiques intergénérationnelles, interculturelles et RSE	<p>C5.4 Interagir avec les partenaires internes et externes de l'entreprise, en mettant en place des processus d'échanges d'informations et de collaboration prenant en compte les différences culturelles individuelles et collectives, afin de donner de la visibilité sur l'activité globale et d'assurer la performance de tous.</p>	<p>Etude de cas : A partir de l'étude d'une situation d'entreprise réelle ou fictive, le candidat sera amené à produire un dossier écrit individuel portant sur une problématique de gestion des relations collaboratives au sein de l'entreprise et/ou avec ses partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les différents types d'acteurs et leurs relations sont identifiés.• La dimension interculturelle est prise en compte dans les relations internes et/ou externes.• Les processus d'échanges d'informations et de décisions sont explicités.
---	--	--	--